



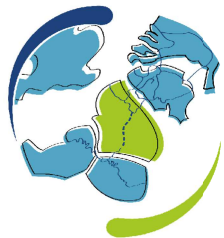
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Adresse postale : 12 – 14 rue Jean-Sans-Peur CS 20003, 59039 Lille Cedex

Nous contacter :
ccil-axenord@hauts-de-france.gouv.fr
03 20 30 55 19

Adresse des bureaux de la délégation à la préfecture de Lille :
2 rue Jacquemars Gielée 59000 Lille (métro République)



**DÉLÉGATION GÉNÉRALE
AU DÉVELOPPEMENT
de l'axe Nord**

Délégué général
Pierre BERGES

pierre.berges@hauts-de-france.gouv.fr
03 20 30 55 12

Par délégation du conseil de coordination
- représentation du conseil de coopération interportuaire et logistique
- coopérations inter-axes et internationales

Par délégation du préfet de région
- coordination des services de l'État dans la préparation au Canal Seine Nord Europe
- suivi des conséquences du Brexit.

Chargés de missions Représentation de la délégation ou du préfet de région.

Chargé de missions portuaire, logistique, mer :
Alix ROELLINGER
alix.roellinger@hauts-de-france.gouv.fr
06 75 57 16 25

Chargé de mission CSNE :
Alexandre ALBERT
alexandre.albert@hauts-de-france.gouv.fr
03 20 30 54 57

Appui juridique
Sabrina Lefevre
sabrina.lefevre@somme.gouv.fr

Domaines d'actions :

- recueil des attentes d'optimisation des plateformes et infrastructures ;
- élaboration de stratégies partagées pour améliorer la compétitivité portuaire et logistique ;
- anticipation des enjeux de transitions écologiques, énergétiques et numériques ;
- politiques de sécurité et de sûreté ;
- coordination de la démarche grand chantier du canal Seine-Nord Europe ;
- communication institutionnelle et grand public ;
- affaires maritimes.

En savoir plus : <http://www.prefecture-hauts-de-france.gouv.fr>



LE CONSEIL DE COORDINATION INTERPORTUAIRE ET LOGISTIQUE DE L'AXE NORD

Une alliance des décideurs publics et privés pour accélérer les transitions écologiques, énergétiques et numériques et renforcer la compétitivité du système logistique du Nord-Ouest européen

Une coordination a été mise en place dans les Hauts-de-France pour que la région saisisse toutes les opportunités liées à sa façade maritime et au Canal Seine Nord Europe. Cette démarche a été préfigurée dans le rapport « *Axe Nord – une grande alliance au cœur d'un marché de 80 millions d'habitants* » et se concrétise dans des projets communs pilotés par l'État, la Région et la fédération Norlink. Elle traduit la volonté de mettre en synergie des acteurs publics et privés en région pour répondre aux défis portuaires et logistiques que nous lance le XXI^e siècle.

Des acteurs qui se structurent au service d'une stratégie partagée

Des décideurs privés réunis pour favoriser le report modal au sein de
la fédération Norlink
abritée par la CCI de région

+

Des décideurs publics : **État, Région, autres collectivités et établissements publics** qui s'engagent dans leurs champs de compétences dans un plan d'action partagé 2020-2025.



Le conseil de coordination interportuaire et logistique de l'axe Nord (CCILAN) pour définir et suivre les actions stratégiques collectives.



La délégation générale au développement de l'axe Nord rattachée au CCILAN et placée auprès du préfet de région, pour rendre opérationnelles les décisions du conseil



Carte des enjeux logistiques régionaux
(source : SRADDET - Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)

Les membres de l'alliance de l'axe Nord

Les membres du conseil de coordination interportuaire et logistique

- les ports maritimes de Boulogne, Calais, Dunkerque et Eurotunnel ;
- la CCI de région et la fédération Norlink ;
- les gestionnaires d'infrastructures autoroutière (DIR Nord et SANEF), fluviale (VNF et SCSNE) et ferroviaire (SNCF) ;
- le Conseil régional, les communautés d'agglomération du Boulonnais, de Calais, de Dunkerque et la Métropole Européenne de Lille.

Le préfet de région préside le conseil où sont présents les deux autres délégations d'axes et HAROPA, regroupement des ports de la Vallée de la Seine.

La contribution privée

La fédération Norlink : elle agrège un réseau d'associations abritées par la CCI de région Hauts-de-France pour construire les outils collectifs nécessaires au développement du transport multimodal ou massifié en Hauts-de-France.

- **Norlink Ports** réunit l'ensemble des ports maritimes et fluviaux, Eurotunnel et VNF pour améliorer la compétitivité des ports et des plate-formes multimodales ;
- **Norlink Ferroviaire** réunit l'ensemble des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau et SNCF Mobilité pour activer des solutions nouvelles pour le fret ferroviaire ;
- **Norlink Fluvial** réunit les acteurs professionnels du Consortium fluvial pour conforter le réseau navigable et les transporteurs fluviaux des Hauts-de-France et promouvoir l'utilisation du transport fluvial.

La contribution publique

Les décideurs publics du conseil de coordination interportuaire et logistique mettent en synergie l'exercice de leurs compétences :

- par la définition de priorités d'investissement et proposition de programmation de crédits au contrat de plan État Région (CPER) et aux programmes opérationnels du fond européen de développement régional (FEDER) répondant aux enjeux du SRADDET et des stratégies nationales portuaire et logistique ;
- par l'articulation de leurs politiques propres avec celle du conseil.

La délégation générale au développement de l'axe Nord

Elle est placée auprès du préfet de région Hauts-de-France. L'équipe est composée d'un délégué général et de chargés de missions. Elle met en œuvre les décisions du conseil et coordonne les contributions des services de l'État pour :

- développer la coopération portuaire et logistique ;
- articuler les politiques de report modal à l'échelle des Hauts-de-France ;
- préparer le territoire à la mise en service du Canal Seine Nord Europe ;
- assurer un suivi des conséquences du Brexit pour la région.

Renforcer la compétitivité des solutions multimodales en Hauts-de-France pour :

- **doubler le fret fluvial** ;
- **quadrupler le transport combiné ferroviaire** en région Hauts-de-France ;
- **réguler le transit routier international de 300 000 PL/an** sur l'aire métropolitaine lilloise ;
- **localiser 100 000 emplois** en transport et logistique (contre 89 000 aujourd'hui).

Traduite dans un plan d'action 2020-2025

Le plan d'action 2020-2025 est le document de coordination des membres du conseil de l'axe Nord. Il traduit opérationnellement l'ambition collective autour de quatre orientations :

- développer les actions de promotion collective renforçant les **ports des Hauts de France comme acteur central du hub marchandises nord-européen** ;
- **améliorer la complémentarité des modes de transports de marchandises** sur l'axe Nord et préparer l'arrivée du Canal Seine Nord Europe ;
- **accroître l'excellence en matière environnementale** des espaces portuaires, maritimes et de la chaîne logistique ;
- **déployer une frontière intelligente dans le contexte du Brexit** et renforcer la sécurité, la sûreté, la fluidité des flux trans-manches de personnes et de marchandises.

Des coopérations interrégionales et internationales pour assurer le rayonnement de l'axe Nord à différentes échelles

Une coopération Axe Nord – Axe Seine pour dégager les synergies entre les ports et leur hinterland dans un contexte de forte concurrence.

Les axes de coopérations sont intégrés dans le plan d'action 2020-2025 de l'axe Nord. **Elle amorce une coopération entre les trois axes.**

- identification des besoins en plateformes trimodales et du réseau d'infrastructures de transport massifié connectés à l'échelle Seine-Escaut ;
- coordination des gestionnaires d'infrastructures ;
- faire émerger des projets en faveur des transitions écologiques, énergétiques et numériques de l'axe ;
- développement d'un écosystème inter-régional propice aux travaux de recherche.